

Journée A3P : Bonnes pratiques de distribution et contrefaçon

Abderrahim DERRAJI - 2017-12-25 19:31:44 - Vu sur pharmacie.ma

«Du stockage à la distribution», tel a été le thème de la Journée organisée par l'Association A3P Maroc, le 19 décembre 2017, à Casablanca. Cette rencontre annuelle a été une occasion idoine pour un partage d'expérience entre les intervenants du secteur et plusieurs experts marocains et français. Après l'allocution inaugurale prononcée par Yasmine Lahlou Filali, présidente de cette association, Abdelhakim Zalim, ancien chef de la Division de la pharmacie à la DMP(1), a fait une présentation en insistant sur l'importance d'assurer les bonnes pratiques de distribution (BPD). Ces BPD permettent d'éviter que la qualité du médicament produit selon les bonnes pratiques de fabrication se perde dans les méandres d'une distribution pouvant souffrir de certaines vulnérabilités. En dépit d'un contexte économique défavorable, le secteur de la distribution ne peut faire l'économie de la mise en place de normes techniques garantissant une traçabilité à toute épreuve du médicament. Fabrice Lavalles (World Courier) et Jacques Navellou (Axys-Network) ont, à leur tour, abordé la question liée au stockage et au transport des médicaments et des produits de santé qui sont des éléments clés pour préserver leur qualité. Grâce à des exemples concrets, l'auditoire a pu prendre connaissance de toutes les difficultés rencontrées lors de ces deux étapes. Les organisateurs de cette journée ont également prévu une présentation sur la sérialisation. Ce sujet tombe à point nommé puisque les opérateurs qui exportent vers l'Union européenne ont, jusqu'au 9 février 2019, pour mettre en place la sérialisation sur leurs lignes de conditionnement de médicaments à destination de l'Europe. Cette solution consiste à attribuer un numéro unique (ou numéro de série) à chaque boîte de médicament. Cet identifiant permet de suivre le médicament sur toute la chaîne (2). La mise en place de cette technique représente un vrai challenge pour les industriels et un coût non négligeable pour les opérateurs marocains. Cette solution technique, et malgré ses nombreuses contraintes, trouve entièrement sa place dans une stratégie globale à même de lutter contre la contrefaçon des médicaments. Les médicaments contrefaits représentent un chiffre d'affaires estimé à 100 milliards de dollars avec un risque sanitaire qui s'est aggravé avec l'arrivée de la vente en ligne des médicaments. L'adoption par les laboratoires de solutions techniques a essentiellement pour objectif de dégager leur responsabilité en cas d'utilisation de copies contrefaites de leurs médicaments. La journée s'est terminée par un débat très intéressant autour des thématiques traitées en présence de tous les intervenants du secteur qui ne peuvent rester dans l'expectative. Ils n'ont d'autres choix que d'anticiper les changements pour éviter de se faire distancer par d'autres acteurs. La solution technique n'est, cependant, pas la panacée. La volonté politique, l'implication de tous les intervenants et la collaboration internationale sont autant d'éléments nécessaires pour battre en brèche ce fléau que constitue la contrefaçon des médicaments.

(1) Direction du médicament et de la pharmacie. (2) <http://www.industrie.com>

Source : Pharmacie.ma [Télécharger le PDF : lien](#)